



▶▶ CONDITIONS DE PARTICIPATION

Quel type de vidéo ?

La vidéo devra permettre aux personnes qui la regarderont d'apprendre à reconnaître une espèce et ne devra pas excéder 2min. Chaque vidéo devra présenter :

- ▶▶ Une description de l'appareil végétatif (tiges, feuilles, ect.),
- ▶▶ Une description de l'appareil reproducteur (fleurs, fruits),
- ▶▶ Un ou plusieurs « trucs & astuces » pour la reconnaître et ne pas la confondre avec une autre.

Elle peut aussi contenir des vues macro, des anecdotes, des informations sur l'écologie et sur les usages de la plante, etc. Toutes les informations que vous souhaitez et qui pourront permettre de se souvenir de la plante. Soyez créatifs, soyez drôles, soyez passionnants ! Les vidéos en stop motion (enchaînement de plans ou dessins ou photos) sont acceptées.

Vous pourrez choisir 1 à 5 espèces à présenter parmi une liste de 30 espèces communes. Une espèce devra correspondre à 1 vidéo. Vous pouvez choisir une espèce déjà sélectionnée par une autre personne : faites monter la compétition !

Liste des 30 espèces du Défi Vidéo

Acer pseudoplatanus, Achillea millefolium, Alliaria petiolata, Alnus glutinosa, Bellis perennis, Betula pendula, Cardamine hirsuta, Chelidonium majus, Cornus sanguinea, Corylus avellana, Crataegus monogyna, Cymbalaria muralis, Dactylis glomerata, Daucus carota, Fraxinus excelsior, Galium aparine, Geranium robertianum, Hedera helix, Lamium purpureum, Malva sylvestris, Plantago lanceolata, Platanus x hispanica, Poa trivialis, Quercus robur, Ranunculus repens, Sambucus nigra, Taraxacum officinale, Trifolium repens, Urtica dioica, Veronica persica.

Date limite

Les vidéos devront être envoyées avant le 31 mai 2017 sur YouTube. Le jury, composé de botanistes et médiateurs, se retrouvera en juin. La liste des lauréats sera publiée en juillet 2017.

Propriété des vidéos



Les vidéos seront protégées par la [Licence Creative Commons CC BY-NC](#). Selon cette licence toute personne sera libre de reproduire, distribuer et communiquer vos vidéos au public et de les modifier, selon les conditions suivantes :

▶▶ Attribution — les utilisateurs des vidéos devront créditer l'oeuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'oeuvre. Ils devront indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'offrant les soutiennent ou soutient la façon dont ils ont utilisé les vidéos.

▶▶ Pas d'utilisation commerciale — les utilisateurs des vidéos ne sont pas autorisés à faire un usage commercial de cette oeuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Les crédits à mentionner pour toute ré-utilisation des vidéos sera : "Intitulé de la vidéo par auteur - Licence CC BY-NC (Tela Botanica)".

Que peut-on être sélectionné ?

Si votre vidéo est sélectionnée par le jury, vous aurez la chance de faire partie des intervenants du [MOOC Botanique](#) : votre vidéo sera intégrée aux ressources phares d'apprentissage des moocueurs ! Pour chaque espèce de la liste, une vidéo sera sélectionnée : 30 vidéos seront donc lauréates.



Le MOOC (Massive Open Online Course) sur la botanique est une initiation à la botanique destinée au grand public. Diffusé sur 9 semaines en 2016, il a accueilli plus de 33 500 personnes avides de connaissances sur les plantes. Au printemps 2018, ce MOOC Botanique sera réitéré. Il intégrera de nouvelles ressources telles que les vidéos lauréates du Défi Vidéo de Tela Botanica.

Retour sur le bilan du MOOC Botanique 2016 [ce lien](#).

▶▶ COMMENT PARTICIPER ?

1/ Avant de participer

Indiquez l'(les)espèce(s) que vous souhaitez présenter dans une(plusieurs) vidéo(s) sur ce [formulaire d'inscription](#) au Défi Vidéo.

2/ Réaliser votre vidéo

Profitez du printemps pour herboriser et vous filmer par la même occasion. Retrouvez des conseils plus bas, pour vous donner toutes les chances de réussir votre vidéo (tournage et montage). Caméra ou Smartphone, toutes les technologies peuvent être utilisées.

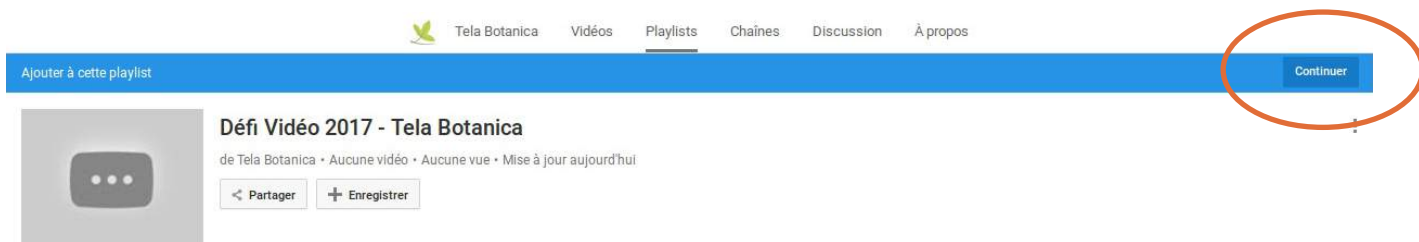
3/ Partagez votre vidéo

Le partage de vos vidéos se fera sur une playlist YouTube créée depuis le compte YouTube de Tela Botanica. Voici les étapes à suivre pour ajouter votre vidéo à la playlist et participer au Défi Vidéo 2017 :

▶▶ Connectez-vous sur [YouTube](#) avec des identifiants Google/Gmail. Vous n'avez pas de compte Google ? Vous pouvez vous en créer un sur [ce lien](#).

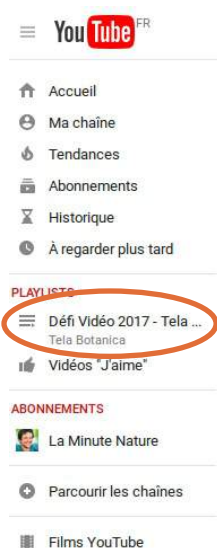
▶▶ Rendez-vous sur la [playlist "Défi Vidéo 2017 - Tela Botanica"](#).


▶▶ Si vous n'avez pas encore de chaîne YouTube cliquez sur le bouton "Continuer".



Il vous sera demandé d'accepter les conditions d'utilisations de YouTube avec votre compte Google afin de créer votre chaîne YouTube.

▶▶ La playlist "Défi Vidéo 2017 - Tela Botanica" s'ajoutera à vos playlists favorites à gauche de votre écran. Si ce n'est pas le cas, retournez sur la playlist "Défi Vidéo 2017 - Tela Botanica" et cliquez sur le bouton "+ Enregistrer".



▶▶ Ajoutez votre vidéo à votre propre chaîne YouTube en cliquant sur le symbole d'importation  en haut à droite de votre écran. Assurez-vous que votre vidéo porte le nom latin de l'espèce concernée.

▶▶ Sur la playlist "Défi Vidéo 2017 - Tela Botanica" ajoutez votre vidéo



▶▶ Sélectionnez votre vidéo dans l'onglet "Vos vidéos YouTube" de la fenêtre d'ajout de vidéo à la playlist "Défi Vidéo 2017 - Tela Botanica" et le tour est joué !



▶▶ RÈGLES ET CONSIGNES ÉMISES PAR YOUTUBE

Tout défi organisé sur YouTube est soumis aux règles suivantes :

- ▶▶ Tela Botanica est l'unique responsable du Défi Vidéo et YouTube n'en est pas sponsor.
- ▶▶ Les vidéos devront être postées sur YouTube par des personnes âgés de 18 ans au moins.
- ▶▶ Vos droits relatifs à votre vidéo ne sont pas cédés à YouTube, ni à Tela Botanica.
- ▶▶ La participation au Défi Vidéo est gratuite.
- ▶▶ Le Défi Vidéo ne sera pas géré en fonction du nombre de « J'aime » / « Je n'aime pas » ou du nombre de vues.

Vous pouvez consulter les [conditions d'utilisation](#) et le [règlement de la communauté](#) YouTube. Toute vidéo non conforme au règlement sera disqualifiée.

▶▶ CONSEILS TECHNIQUES

Coup de pouce botanique

Vous avez envie de participer au défi mais vous ne vous y connaissez pas trop en botanique. Aucun problème :

- ▶▶ Faites-vous aider par les botanistes du réseau Tela Botanica en faisant vérifier votre scénario sur le forum Déterminer les plantes. Pour vous inscrire à cette liste, vous devez préalablement [être inscrit](#) sur le site de Tela Botanica et identifié. Inscrivez-vous ensuite sur l'[espace projet Déterminer les plantes](#). Vous pourrez ensuite échanger sur la [liste de discussion](#) correspondante.
- ▶▶ Retrouvez également une série d'informations par espèce sur l'encyclopédie de la botanique, [eFlore](#).

Coup de pouce cinématographique

Vous savez reconnaître une plante et la décrire mais vous n'avez jamais touché à de la vidéo ?

Découvrez le [manuel de tournage](#) de l'association On passe à l'acte !

Avec de petits moyens, tout est possible : découvrez quelques conseils pour réaliser une vidéo avec son Smartphone sur le [blog d'Amaranthe](#).